ÉLOGE

D'ANTOINE JARDET

DU MÊME AUTEUR :

De l'Anémie et spécialement de l'Anémie chez les mineurs, in-8° de 232 pages, Paris, H. Lauwereyns, 1878.

Des Conditions hygiéniques des houillères, mémoire lu à la Sorbonne devant le Congrès des Sociétés savantes en 1878, brochure in-8°, Paris, Lauwereyns, 1878.

De l'Influence du travail souterrain sur la santé des mineurs (Extrait des comptes-rendus de la Société de l'Industrie minérale), brochure in-8°, Paris, Lauwereyns, 1878.

De l'Elévation de la température dans les houillères et des phénomènes qui s'y rattachent au point de vue hygiénique (Extrait des Annales d'Hygiène publique et de médecine légale), brochure in-8°, Paris, librairie de J.-B. Baillière et fils, 1878.

De l'Enseignement de la gymnastique dans les Ecoles au point de vue hygiénique et médical (Extrait du Compte-Rendu de la Société des sciences médicales de Gannat), brochure in-8°, Paris, Lauwereyns, 1878.

Des Melanodermies et en particulier d'une Mélanodermie parasitaire, brochure in-8° de 104 pages, Paris, 1872 (chez J.-B. Baillière et fils, éditeur).

Quelques Considérations cliniques à propos de deux cas de maladie d'Addison (Extrait de l'Union médicale, n^os^ des 24, 26 et 28 décembre 1878), brochure in-8°, Paris, Lauwereyns, 1879.

Du Rôle des parasites animaux dans la pigmentation cutanée à propos d'une observation de Mélanodermie phthiriasique (Extrait du Compte-Rendu de la Société des sciences médicales de Gannat, 1878-1879), Paris, V. A. Delahaye, brochure in-8°, 1879.

De l'Engorgement isolé ou primitif des glandes sous-maxillaires dans une épidémie d'oreillons (Extrait du Compte-Rendu de la Société des sciences médicales de Gannat, 1875-1876), brochure in-8°, Paris, Lauwereyns, 1876.

Note sur un cas de Rougeole limitée à la moitié gauche du corps (Compte-Rendu de la Société des sciences médicales de Gannat, 1876-1877).

Note sur l'Extraction d'un calcul développé dans la cavité buccale vers la base de la langue (Extrait du Compte-Rendu de la Société des sciences médicales de Gannat, 1877-1878), brochure in-8°, Paris, Lauwereyns, 1878.

De l'Anoxhémie des houilleurs, communication faite à la Sorbonne, au Congrès des Sociétés savantes, dans la séance du 16 avril 1879, brochure in-8°, Paris, V. A. Delahaye, 1879.

12

ÉLOGE

D'ANTOINE JARDET

PRONONCÉ DEVANT

LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MÉDICALES DE GANNAT

DANS LA SÉANCE DU 2 JUIN 1879

Par le Dr S.-Paul FABRE

Secrétaire de la Société
Médecin des Mines de Commentry.
Médecin en chef de l'hôpital (maison Saint-Louis),
Membre correspondant de la Société de médecine de Paris,
Membre de la Société de l'industrie minérale,
Membre de la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle.

PARIS
V. A. DELAHAYE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1879

ÉLOGE

D'ANTOINE JARDET

La mission du médecin est de se rendre utile à ses semblables. Son œuvre est encore plus belle lorsque son action bienfaisante ne reste pas confinée à ses contemporains et s'étend sur les générations futures. C'est par les institutions utiles qu'il a fondées qu'un homme se survit à lui-même dans la mémoire de la postérité. S'il a marqué son rapide passage sur la terre par la création d'un établissement qui reste debout après lui, son action se perpétue dans l'avenir.

Ce sera l'honneur du collègue dont nous regrettons la perte récente.

D'une honnête famille d'agriculteurs, Antoine Jardet naquit, le 18 octobre 1824, à Seuillet, presque à mi-chemin entre Vichy et Lapalisse, dans le canton de Varennes-sur-Allier. Il fit ses humanités à Clermont-Ferrand, où il était reçu bachelier en 1844.

Presque aussitôt il partit pour Paris, et ce fut un peu malgré la résistance de ses parents, qu'il commença ses études médicales.

Broussais régnait encore à cette époque par ses élèves. La doctrine physiologique dominait la plupart des esprits, et ils étaient fort rares les professeurs qui avaient osé s'affranchir de ses idées systématiques. Aussi, dans la thèse de Jardet, sent-on nettement l'influence posthume de ce merveilleux tribun de la médecine.

Ce fut le 4 août 1849 que Jardet, n'ayant pas encore atteint vingt-cinq ans, subit, devant la Faculté, cette suprême épreuve qui allait lui conférer le grade de docteur en médecine.

De la Fièvre typhoïde, tel fut le titre de sa dissertation inaugurale.

Dans ce travail, on voit déjà apparaître les qualités intellectuelles que Jardet devait apporter dans l'exercice de sa profession. Observateur sincère et sagace, il rapporte les faits sans parti pris, ne cherchant à leur faire dire que ce qu'ils disent d'eux-mêmes.

C'est dans le service d'un maître vénéré, du professeur Bouillaud, que Jardet avait recueilli les éléments de son travail.

S'il est une méthode de traitement réprouvée par l'immense majorité des médecins d'aujourd'hui, c'est bien sûrement la méthode des saignées coup sur coup dans la fièvre typhoïde. Et cependant, après la lecture de la thèse de Jardet, je me demande si nous sommes en droit de condamner aussi brutalement, et presque *à priori,* ce mode de traitement.

Quand on se trouve en face d'une question qui passionne les esprits, il est difficile de rester froid, de se faire juge impartial entre les détracteurs acharnés et les partisans enthousiastes. De part et d'autre, on exagère les opinions du maître, on les dénature. Et le plus souvent ce ne sont pas les enthousiastes qui sont les moins dangereux pour le triomphe d'une doctrine ou la solution d'un problème. Tel a été le sort, me semble-t-il aujourd'hui, de la grande question des saignées dans la fièvre typhoïde.

Combien peu d'entre nous connaissent exactement les principes qui dirigeaient le professeur Bouillaud dans l'application de sa méthode. Nous ignorons presque tous les précautions minutieuses dont il s'entourait.

La thèse de Jardet nous apprend que, dans le service de la Charité, la saignée n'était pratiquée que lorsque la fièvre, tout à fait au début, n'avait pas encore eu le temps d'affaiblir le malade, alors qu'on pouvait espérer moins guérir une maladie dans son plein développement que l'arrêter dans sa marche. Et la plupart des observations consignées par Jardet dans son travail, montrent d'une manière remarquable que l'on atteignait souvent ce dernier résultat.

Muni du titre de docteur, Jardet s'installa à Lapalisse.

Quoique la nature ne l'eût doué que d'une santé délicate, Jardet « dut se multiplier pour suffire aux besoins d'une clientèle rurale fort étendue » (1).

Lors de l'affaire du Donjon, quand la foule eût tiré sur les gendarmes, ce fut Jardet qui, aidé de l'aumônier de l'hôpital, ramassa les blessés, les porta à l'hôpital dont il était médecin-adjoint, et leur donna les soins nécessaires.

Depuis deux ans et demi il exerçait la médecine à Lapalisse, lorsque le Gouvernement vint lui offrir le poste de médecin de colonisation. Jardet n'hésita pas et partit pour l'Algérie.

Fixé dans la province de Constantine, à Mondovi, sur les bords de la Seybouse, il eut bientôt l'occasion de déployer un courage et un dévouement qui, pour n'être pas rares dans notre profession, n'en ont pas moins leur mérite. Le choléra éclatait, et l'épidémie fut si terrible que dans le cercle où Jardet exerçait la médecine, plusieurs villages furent entièrement dépeuplés. La mort et la peur firent si complètement, en quelques endroits, leur œuvre de désolation que Jardet ne trouva plus que quelques nègres pour ensevelir les cadavres.

Lorsque l'épidémie eût cessé, Jardet, apprenant que son père était gravement malade, se décidait à regagner la France.

Il revint se fixer à Lapalisse, refusant de reprendre un autre poste en Algérie, où il avait eu quelques différents avec l'Administration coloniale.

Sa santé était d'ailleurs altérée : le miasme paludéen avait affaibli encore sa constitution.

Cependant, Fleury venait de fonder, sur des bases nouvelles, une méthode de traitement qui commençait déjà à produire de magnifiques résultats. Jardet partit pour Paris, et l'hypertrophie splénique, que lui avait laissée la fièvre intermittente, disparut sous l'influence du traitement hydrothérapique.

Est-ce la reconnaissance du malade guéri qui élève un temple à Esculape? N'est-ce pas plutôt l'enthousiasme qu'avait fait naître la vue des merveilles opérées par l'hydrothérapie ration-

(1) Cornillon, « Vichy-Médical » du 1er août 1878.

nelle, qui lui fit concevoir l'idée de procurer aux autres les bienfaits d'une méthode de traitement qu'il avait si bien ressentis lui-même ?

Le projet ne couva pas longtemps :

Marié en 1857, Jardet venait, en 1858, s'établir à Vichy, où il fondait son établissement hydrothérapique.

Les commencements furent pénibles. Bien des préjugés existaient encore qu'il fallait combattre, et le succès seul était capable de les réduire à néant. Mais les hommes comme Jardet ne se découragent pas pour si peu et, bientôt, grâce à son intelligence et à son activité, l'établissement qu'il venait de fonder prospéra.

Ambroise Tardieu disait, en 1860, devant l'Académie de médecine : dans les établissements thermaux ou l'hydrothérapie et la gymnastique ont été associées à l'usage des eaux, le nombre des guérisons a doublé.

Vichy, plus que toute autre ville thermale, était indiqué pour qu'un établissement hydrothérapique y fit merveille. C'est ce que fit ressortir Jardet dans un petit travail, publié en 1861, et intitulé : *Essai sur l'Hydrothérapie associée à l'usage des eaux de Vichy.* « Quelles sont, en effet, disait Jardet, les affections que l'on rencontre le plus souvent à cette station thermale ? Les congestions chroniques du foie, de la rate, de l'utérus ; les gastralgies, les névralgies en général. Quelles sont les maladies dont triomphe le plus sûrement l'hydrothéraphie ? Ce sont précisément ces mêmes congestions chroniques du foie, de la rate, de l'utérus et les névralgies en général, la gastralgie en particulier, liée si souvent à un état congestionnel du foie.

» Si les malades atteints des affections dont je viens de parler se trouvent si bien des eaux de Vichy, et si ces malades guérissent si sûrement par le traitement hydrothérapique, il était tout naturel de penser qu'en associant ces deux puissants moyens, les guérisons deviendraient plus sûres et plus promptes. »

Ces prévisions se réalisèrent.

Le nombre d'observations que Jardet a pu recueillir est considérable. Malheureusement le temps ne lui a pas été accordé

de les colliger ; et justifiant le *Sic vos non vobis* de Virgile, Jardet n'a pas pu faire bénéficier la science des résultats d'une immense pratique.

Espérons que ces richesses manuscrites ne seront pas perdues, et qu'une main filiale saura les mettre au jour, pour que l'œuvre directe de Jardet serve, même après sa mort, aux progrès de la médecine.

C'est que Jardet ne se désintéressa jamais du mouvement scientifique de son temps : dès l'année 1858, il était admis dans votre Société comme membre correspondant, et, en 1866, il en devenait membre titulaire.

Le nombre et la nature de ses occupations absorbaient trop complètement sa vie pour qu'il trouvât le temps de beaucoup écrire. Mais si les communications qu'il nous a faites sont relativement rares, elles n'en sont pas moins intéressantes.

En 1860, il vous faisait part d'une observation de corps étranger implanté sur la cornée.

En 1867, il vous présentait l'histoire d'un cas d'angine de poitrine.

En 1872, il vous entretenait d'un fait très-curieux d'imperforation du vagin chez une jeune jeune fille de dix-sept ans qui avait une rétention d'urine, occasionnée par l'accumulation du sang menstruel.

Mais la communication la plus intéressante, et que ceux qui l'ont entendue ne sauraient avoir oubliée, est celle qu'il vous fit au mois d'octobre 1874. C'est l'histoire de deux femmes qui présentèrent des symptômes d'empoisonnement remarquables, pour avoir respiré de trop près les vapeurs dégagées par la combustion de ce jouet de fantaisie appelé : *serpent de Pharaon*, et dont le sulfo-cyanure de mercure forme la base.

Qui de vous, Messieurs, aurait alors pensé que cette communication serait la dernière ?

Jardet, néanmoins, commençait à sentir les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter. Outre les occupations professionnelles qui exigeaient de lui une excessive assiduité d'autant qu'il prit toujours à cœur de diriger, dans les moindres détails et par lui-même, le traitement des malades confiés à ses

soins, les fonctions de médecin du chemin de fer dont il avait été chargé en 1867; celles de médecin-adjoint de l'hôpital; celles de président de la commission administrative de l'hôpital et du bureau de bienfaisance de Vichy, auraient suffi à épuiser rapidement les forces d'un homme plus robuste que ne l'était Jardet. Et cependant, même en des moments difficiles, il ne crut pas devoir se soustraire aux charges administratives que le suffrage de ses concitoyens lui confia successivement : maire de Vichy dès 1870, il était nommé conseiller général, pour le canton de Varennes, en 1872.

Dans cette année tristement célèbre, et qu'un poète a si justement désignée sous le nom *d'année terrible,* dans cette période si fatale à la France où l'on eut malheureusement moins à organiser la résistance qu'à organiser un vrai sauvetage, les fatigues de Jardet redoublèrent. C'est lui qui installa les ambulances destinées à recevoir les malades qui étaient dirigés sur Vichy en si grande quantité. Plusieurs fois des trains de blessés restèrent en détresse au milieu de la nuit entre Vichy et Saint-Germain-des-Fossés et il fallut établir un service de voitures pour aller les recueillir, et cela malgré cette neige et ce froid, qui de mémoire d'homme placent l'hiver de 1870-71 au nombre des plus rigoureux. Dans cette occurrence, Jardet dépensa, sans compter, ses forces et son dévouement.

De là date le commencement de sa maladie : peu marquée d'abord, elle prit une marche beaucoup plus rapide à partir de l'année 1877 et, au mois de janvier 1878, Jardet se décidait à céder à d'autres la direction de son établissement de Vichy. Pour trouver le repos physique et moral qui lui était recommandé, il se retira à la campagne, à Billy. Il espérait, sentant combien sa vie était nécessaire à ses enfants, que ce grand repos lui permettrait de vivre assez pour les élever et les guider.

Son espérance ne s'est pas réalisée. Le 17 juillet 1878, il mourait. Il n'avait pas cinquante-quatre ans.

D'un abord facile, d'un caractère franc et loyal, modeste à l'excès, tel m'est apparu Jardet dans les trop rares occasions où il m'a été donné de le voir. Il n'était pas, toutefois, sans laisser percer, par moments, une légère pointe d'ironie. Mais l'aiguillon ne restait pas dans la plaie. Et, comme l'a dit un de

ses biographes, notre collègue le docteur Cornillon, « les pauvres se souviendront de son âme bienfaisante et dévouée. »

Jardet a laissé quatre enfants qui feraient la consolation de leur mère, si la douleur de cette mère n'était pas du nombre de celles qui ne veulent pas être consolées.

Le fils aîné de Jardet, marchant sur les traces de son père, étudie la médecine. Il est déjà externe des hôpitaux, et se prépare au concours de l'internat, pour se conformer au désir exprimé par son père mourant.

Je crois être le fidèle interprète de notre Société, en disant que nos souhaits l'accompagnent. Je n'en doute pas, le dernier vœu de celui que nous regrettons tous sera accompli, et le père, se continuant par son fils, sera encore utile à l'humanité.

IMPRIMERIE FRANCIS MARION, A GANNAT